



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

TOURISME

Hébergement et restauration



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES

À travers sa stratégie « Sublime Côte d'Ivoire », la Côte d'Ivoire ambitionne de se hisser parmi les 5 premières destinations touristiques africaines à l'horizon 2030, avec 10 millions de visiteurs dont 4 millions en tourisme récepteur. L'hébergement et la restauration constituent le pilier central de cette stratégie, car ils déterminent la capacité d'accueil, la qualité de l'expérience et la rentabilité globale de la destination.

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAINES DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Le tourisme est un moteur économique de première importance, avec une contribution au PIB de 8,7 % en 2025. L'hébergement et la restauration en sont la colonne vertébrale, structurant l'offre, captant les recettes touristiques et entraînant l'ensemble des filières connexes (BTP, agroalimentaire, transports, services).

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

- Forte progression de la contribution au PIB passée de 1,8% en 2021 à 8,7% en 2025
- Present dans le Top 10 des destinations touristiques africaines avec 6,3 millions de visiteurs en 2024 ;
- 2ème pays au monde ayant le plus progressé depuis 2019 (croissance +6,4% /an : TTDI 2024) ;
- 3ème destination africaine pour le tourisme d'affaires (MICE) après le Nigeria et le Maroc ;
- Tourisme interne en hausse de +72% en 2024 ;

SOCIAL

- Secteur pourvoyeur de plusieurs centaines de milliers d'emploi notamment avec la construction de 1 067 nouveaux hôtels entre 2011 et 2024.
- 625 689 emplois directs et indirects entre 2018 et 2024.

RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- Plan National de Développement (PND) 2026-2030
- Stratégie nationale du tourisme « Sublime Côte d'Ivoire » 2018-2030
- Politique nationale des Loisirs

COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL

Le marché mondial de l'hôtellerie a retrouvé en 2024 ses niveaux pré-pandémie, porté par la reprise du tourisme d'affaires et de loisirs. La Côte d'Ivoire offre l'un des meilleurs rendements hôteliers d'Afrique francophone, avec un taux d'occupation moyen de 76,33 % en 2024.

AFRICAIN

Top 10 des destinations touristiques africaines avec 6,3 millions de visiteurs en 2024.

RÉGIONAL

Leadership en Afrique de l'Ouest francophone — Abidjan, 1ère ville MICE de la sous-région ; hub aéroportuaire majeur (Plus de 30 destinations internationales) ; principal pôle d'attractions et de loisirs urbains de la zone UEMOA.



LE POTENTIEL DU SECTEUR

DEMANDE

- 6,3 millions de visiteurs en 2024 (contre 809 430 en 2011) : croissance de 63 % sur un an ;
- Forte demande des classes moyennes urbaines pour des loisirs de proximité (parcs, centres aquatiques, complexes intégrés).



LES ATOUTS

AVANTAGES COMPARATIFS

- Stabilité politique et croissance économique soutenue (+7,2 %/an prévus entre 2026 et 2030) ;
- Aéroport Félix Houphouët Boigny : unique hub aéroportuaire majeur et porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest ;
- Diversité des offres : tourisme d'affaires, balnéaire (500 km de côtes), culturel, gastronomique, écotourisme ;
- Hospitalité culturelle reconnue : image « Akwaba » (Bienvenue) comme identité touristique forte ;
- Plateforme Système d'Information Touristique Digitalisé (SITD) déployée : digitalisation de la gestion touristique nationale.
- Richesse naturelle : 8 parcs nationaux, 500 km de côtes, lagunes, forêts primaires ;

CAPITAL HUMAIN

- Le secteur dispose d'un vivier croissant de professionnels formés dans les écoles hôtelières et touristiques nationales (Lycées et universités publics, instituts privés) et internationales ;
- Formation continue dans les métiers du tourisme assuré notamment par le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP) : formation de 5 000 jeunes aux métiers du tourisme ;
- Création de l'Institut Supérieur International de Tourisme et d'Hôtellerie (ISITHY) à Yamoussoukro, en partenariat avec le CÉGEP Trois-Rivières (Canada).

DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

- 500 km de côtes : potentiel balnéaire immense (Assinie, Grand-Bassam, Jacqueline, Sassandra, San Pedro) ;
- 8 parcs nationaux et aires protégées propices à l'implantation de lodges écotouristiques ;
- Réserves foncières d'utilité touristique en cours de sécurisation par le Gouvernement ;
- Riche terroir agricole et halieutique : matière première de qualité pour la gastronomie et la restauration (cacao, fruits, poissons, riz, gibier d'élevage).

NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS

Objectif 2030 : 700 000 emplois directs dans le tourisme et les loisirs

CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES

- Code du tourisme
- Décret n°2022-55 portant application obligatoire de la norme de classement des restaurants dits maquis ;
- Décret n°2023-24 du 18 janvier 2023 : première réglementation nationale spécifique aux activités de loisirs ;
- Côte d'Ivoire tourisme ;
- Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR)
- Fonds de Développement Touristique (FDT) : financement et garantie des projets touristiques ;

ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS

L'hôtellerie figure en Catégorie 1 (Prioritaire), avec les avantages fiscaux et douaniers les plus élevés du Code des Investissements ivoirien :

- Zone A (Abidjan) : régime d'agrément Catégorie 1 dès 5 milliards FCFA d'investissement ;
- Zones B et C (intérieur) : régime d'agrément dès 2 milliards FCFA ;
- Petits investisseurs : régime de déclaration sans seuil, avec avantages en phase d'exploitation ;
- Sécurité contractuelle : stabilité des avantages garantie pour toute la durée du contrat ;

- 16 garanties accordées : liberté d'investissement, égalité de traitement, accès aux devises, arbitrage CCJA/OHADA.

INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT

- Exonérations douanières sur les équipements importés (phase d'implantation) ;
- Crédit d'impôt à l'investissement ;
- Exonération ou taux réduit d'Impôt Synthétique en phase de franchise;
- Incitations spécifiques pour les hébergements circulaires et éco-responsables ;
- Subventions publiques et cofinancements pour les projets PPP : partage de risque avec l'État.

DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR

- Réseau routier : 82 000 km dont 8 500+ km bitumés et 400+ km d'autoroutes ;
- Aéroport FHB Abidjan : hub sous-régional, 30+ destinations internationales ;
- Port Autonome d'Abidjan : 1er port thonier d'Afrique, accueil de croisières ;
- Fibre optique et 4G étendue : connectivité fiable à Abidjan et dans les grandes villes ;
- ISITHY de Yamoussoukro, FDFP, écoles hôtelières partenaires : pipeline de talents formés aux standards internationaux.

LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)

Le secteur intègre une dimension environnementale forte avec le développement d'éco-hôtels labellisés sur le territoire, des lodges écotouristiques dans les parcs nationaux (Taï, Comoé, Iles Éhotilé) et un programme national d'hébergement circulaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

- Dynamique de croissance structurelle (+7,2 %/an prévue entre 2026 et 2030),
- stabilité monétaire (FCFA/Euro),
- Facilitation des affaires avec le guichet unique du CEPICI, le guichet unique du commerce extérieur, le Tribunal de Commerce et sa Cour d'Appel.
- La Côte d'Ivoire est membre de l'OHADA et offre un cadre juridique sécurisé pour les investisseurs internationaux.



LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

Hôtellerie classique

- Construction d'hôtels 3 à 5 étoiles dans les principales villes (Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, San Pedro) ;
- Réhabilitation de bâtiments délabrés ou abandonnés en région à des fins hôtelières ;
- Développement de la marque nationale d'hôtel « KAMA », label qualité ivoirien;
- Chaînes hôtelières régionales : création d'une chaîne locale sous l'égide d'opérateurs ivoiriens.

Hébergements alternatifs & écotourisme

- Construction d'éco-hôtels 3 à 5 étoiles labellisés sur l'étendue du territoire national ;
- Projet « Relais Paillotes » : hôtels 3 étoiles sur les plages (Jacqueville, Assinie, Bassam, Port-Bouët) ;
- Hébergements flottants et résidences lagunaires à Abidjan, Jacqueville et Grand-Lahou ;
- Lodges écotouristiques dans les parcs nationaux (Taï, Comoé, Iles Éhotilé) ;
- Programme national d'hébergement circulaire : établissements labellisés éco-responsables et ;
- Hébergements chez l'habitant formalisés et plateformes de location courte durée (Airbnb, etc.).



LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR

Restauration & gastronomie

- Création de restaurants gastronomiques ivoiriens et africains haut de gamme à Abidjan et dans les villes touristiques ;
- Centres de formation culinaire professionnels (cuisine ivoirienne, pâtisserie, art de la table) ;
- Développement de la chaîne de valeur de la gastronomie ivoirienne : du producteur local à la table ;
- Création d'un label « Saveurs de Côte d'Ivoire » pour valoriser les maquis et restaurants authentiques.

Tourisme d'affaires

- Construction et gestion de centres de congrès MICE à Abidjan, Yamoussoukro et San Pedro ;
- Développement d'hôtels d'affaires certifiés avec salles de conférence et espaces de co-working ;
- Projet Séréna Village à Abidjan : Complexe intégré tourisme d'affaires, hébergement et loisirs ;
- Projet « Promenade du Monde » à Abidjan : Espace de restauration internationale et animations culturelles et ;
- Développement de résidences hôtelières et appart-hôtels pour les longs séjours des expatriés.

Numérique

- Solutions numériques de l'offre touristique (applications mobiles, réservation en ligne, billets électroniques) ;
- Extension de la plateforme SITD à tous les acteurs : opportunité pour les opérateurs tech en tourisme et ;
- Loisirs numériques dans les établissements (gaming rooms, salles de réalité virtuelle).

SECTEUR PUBLIC

- Ministère du Tourisme et des Loisirs (MTL) : tutelle, stratégie et coordination des projets ;
- Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique ;
- Ministère de la Culture et de la Francophonie : gestion du patrimoine culturel et des sites historiques ;
- Ministère des Sports : infrastructures sportives et politiques de développement du sport-loisir ;
- Fonds de Développement Touristique (FDT) : financement et garantie des projets ;
- Collectivités territoriales (communes, districts) : maîtres d'ouvrage des centres de loisirs locaux en PPP ;
- OIPR ;
- Côte d'Ivoire Tourisme ;
- CEPICI : promotion et accompagnement des investissements.

SECTEUR PRIVÉ

- Sofitel Hôtel Ivoire : établissement phare 5 étoiles, 60 ans d'histoire à Abidjan ;
- Radisson Blu, Azalaï Hôtel, Seen Hôtel, Golden Tulip : chaînes internationales implantées ;
- Bodo Services / Elite World Hotels Group : investissement de 88 milliards FCFA pour 3 hôtels de luxe (2024) ;
- Salam Management Services : gestion hôtelière spécialisée pour l'Afrique de l'Ouest ;
- Restaurateurs, maquis, traiteurs : tissu de PME locales à structurer et professionnaliser.

COMMUNAUTÉ

- ONU Tourisme (ancienne OMT) : partenaire stratégique international pour la destination Côte d'Ivoire ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Olympique de Marseille : partenaire de promotion « Sublime Côte d'Ivoire » (3 ans) ; • CÉGEP Trois-Rivières (Canada) : partenaire pour la création de l'ISITHY à Yamoussoukro ; • Banque Mondiale, BAD, Proparco : financement de l'infrastructure touristique ; <p>LE SECTEUR</p> <p>Associations professionnelles d'hôteliers et de restaurateurs : structuration et représentation du secteur.</p>
 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>Pôle Abidjan — Hub principal (District Autonome d'Abidjan)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 369 hôtels recensés, complexes 5 étoiles, centres de congrès, restauration internationale ; • Projets phares : Séréna Village et Promenade du Monde ; • Littoral lagunaire : Jacquerville (relais-paillotes, éco-hôtels), Grand-Bassam, Assinie. <p>Pôle Yamoussoukro — Tourisme religieux et d'affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hôtel Président réhabilité, hôtel des Parlementaires ; • Futur hôtel 5 étoiles Bodo / Elite World (300 chambres, 36 milliards FCFA) ; • Institut Supérieur International de Tourisme et d'Hôtellerie (ISITHY) prévu. <p>Pôle San Pedro — Tourisme balnéaire et nature</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plages et sites naturels d'exception, Festival de la cuisine ivoirienne ; • Futur hôtel 5 étoiles Bodo / Elite World (36 milliards FCFA). <p>Autres pôles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bouaké (Vallée du Bandama) : RAN Hôtel réhabilité, marché hôtelier en croissance ; • Grand Nord (Korhogo / Poro) : tourisme culturel, circuits artisanaux (masques, tisserands) ; • Ouest (Haut Sassandra) : écotourisme, accès aux parcs naturels (Taï), lodges écotouristiques ; • Abengourou (Indénié-Djuablin) : futur hôtel 4 étoiles, festival culturel Kôkôh.
 <p>QUELQUES LIENS UTILES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère du Tourisme et des Loisirs : https://www.tourisme.gouv.ci • Centre de Promotion des Investissements (CEPICI) : https://www.cepici.gouv.ci • Code des Investissements : https://www.economie-ivoirienne.ci/investissements/codes-des-investissements.html • Système d'Information Touristique Digitalisé (SITD) : https://sitd.tourisme.gouv.ci • Fonds de Développement Touristique (FDT) : https://fdt.ci • Sublime Côte d'Ivoire : https://www.sublime-cotedivoire.com